

50 JOER LASEP

1964

2014



Exposition interactive 50 Joer LASEP
28. Basketballfest zu Monnerech
28. Dëschtennisfest zu Miersch
Grousse Butzendag an der Coque
50 Joer LASEP Multisport an der Stad
Réunion de la CTS du 11.11.2013
Réunion de la CTS du 4.12.2013
Réunion du CC du 9.12.2014

BIO 5
2013 - 2014

paraît 10 fois par
année scolaire
imprimé par nos soins

L A S E P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél.: 48 55 70
Gsm: 691 48 54 47
ou 691 48 55 70

Fax: 48 54 47
Email: info@lasep.lu
www.lasep.lu

Calendrier sportif 2013 - 2014

2^e semestre

Mardi	11.2.	Basketballfest
<i>Vacances de Carnaval</i>		
Mardi	4.3.	Déschtennisfest a Promo
Mardi	11.3.	Butzen an der Coque
Mardi	18.3.	Schwammspiller cycles 1+2
Jeudi	20.3.	Schwammspiller cycles 1+2
Mardi	25.3.	Schwammspiller cycles 1+2
Jeudi	3.4.	Handballfest
<i>Vacances de Pâques</i>		
Mardi	29.4.	Schwammspiller cycles 3+4
Jeudi	8.5.	50 Joer LASEP Multisports à Luxembourg
Mardi	20.5.	Schwammfest à Belair
2 Mardi	3.6.	Brevet sportif et Mini-Brevet sportif LASEP à la Coque
<i>Vacances de la Pentecôte</i>		
Jeudi	19.6.	Fussballfest
Jeudi	26.6.	Volleyballfest a Promo
Mardi	1.7.	Multi-balles-Fest
Jeudi	3.7.	Journée des dirigeants (AS Luxembourg)

Transport - attention !!

Pour des raisons de responsabilité et d'assurances, tous les déplacements officiels avec les licenciés de la LASEP sont à effectuer impérativement par bus ou minibus à charge de la LASEP.

LASEP 1964-2014

1) Exposition à propos de l'historique de la LASEP
et des activités sportives actuelles

23.1.2014 (vernissage à 18 heures) - 1.2.2014

2) Ateliers sportifs et ludiques de coordination, d'équilibre et de renforcement musculaire:
•Lüneburger Stegel



- parcours sportif – Ministère des Sports
- atelier de tennis de table - Asport

25, 28, 30 janvier et 1^{er} février
14-19 heures

Rendez-vous au Shopping Center City Concorde

28^e Fête de Basketball pour filles et garçons

le mardi, 11 février 2014 à Mondercange

(en collaboration avec la FLBB)

1. DATE et LIEU : le 11 février de 14.30 à 17.00 hrs à Mondercange avec deux tournois différents pour filles et garçons.

2. Un SECRETARIAT sera ouvert à partir de 13.50 heures pour: recevoir la composition des équipes; procéder au contrôle des inscriptions; assurer le déroulement des rencontres à jouer simultanément sur plusieurs terrains.

Pour pouvoir respecter l'horaire établi par le directeur sportif, toutes les équipes doivent être présentes à l'appel. Un coup d'envoi unique sera donné pour les matches à disputer simultanément sur trois terrains.

3. EQUIPES

Chaque équipe pourra se composer de 10 joueurs scolaires avec 1 joueur minime au maximum. Les équipes mixtes participeront au tournoi pour garçons.

Attention: tous les participants doivent être licenciés LASEP, et faire partie de l'enseignement fondamental : **Scolaires: à partir du 1^{er} sept 2000-01-02-03**
Minimes : 2000

4. DUREE DES RENCONTRES

Le temps de jeu dépend du programme en fonction du nombre d'équipes inscrites. Des temps-morts ne sont pas prévus. Un changement de joueur est possible à chaque arrêt de jeu.

4 Attention! Les joueurs/joueuses doivent impérativement être licencié(e)s LASEP à la date d'inscription du 30.1.2014

5. REGLES DE JEU

On joue suivant les règles de la FLBB avec les exceptions stipulées ci-après: il n'y a pas de feuille de match et les fautes personnelles ne sont pas comptabilisées, l'arbitre peut expulser, après avertissement, un joueur pour comportement antisportif, la ligne des coups francs est avancée, il n'y a pas de retour en zone et le chrono n'est pas arrêté.

6. ARBITRAGE

Les rencontres seront dirigées par des arbitres de la fédération.

7. CLASSEMENT

Le classement dans les éliminatoires se fait par l'addition des points obtenus comme suit: match gagné: 2 pts, match nul: 1 pt, match perdu: 0 pt.

En cas d'égalité de points entre deux ou trois équipes, on tiendra compte du résultat obtenu lors de la rencontre opposant les équipes concernées. ("direkte Vergleich").

En cas de nouvelle égalité, 5 joueurs de chaque équipe lancent chacun 1 coup franc.

En cas d'égalité pendant les finales, on joue une prolongation de 2 minutes.

En cas de nouvelle égalité après cette prolongation, la rencontre est continuée et l'équipe qui marque le premier panier est déclarée vainqueur; la rencontre est arrêtée aussitôt.

8. L'équipe qui ne répondra pas au présent règlement pourra participer à la fête, mais hors concours. Elle sera classée dernière de la poule concernée.

9. Tout cas non prévu par ce règlement sera tranché par le jury qui a la charge de surveiller le bon déroulement de la fête. La participation à la fête implique l'acceptation des règlements LASEP.

28. Basketfest vun der LASEP fir Meedercher
an 28. Basketfest vun der LASEP fir Jongen
(en collaboration avec la FLBB)

Dënschdes, den 11. Februar 2014 zu Monnerech

Inscription

**Toute licenciée ne pourra participer qu'à une fête BB, soit
fête pour filles ou fête pour garçons en équipe mixte.**

**Sur le terrain, il ne peut évoluer qu'un seul minime (né en
2000) dans l'équipe scolaire.**

***Les inscriptions sont à renvoyer pour le
30 janvier 2014 au plus tard à
l'adresse email pierre.boever@education.lu
en indiquant:***

- ***le nom de l'Association sportive***
- ***le nom du dirigeant responsable***
- ***son numéro de téléphone et son adresse
électronique***
- ***le nombre d'équipes de filles et de garçons***

ATTENTION ! La CF ne prend en charge qu'un seul dirigeant par équipe



28. Dëschtennisfest vun der LASEP

(en collaboration avec la FLTT)

le mardi, 4 mars 2014 à Mersch-Krounebierg

début : 14h15 précises



Règlement du tournoi de Tennis de Table

a) Il s'agit d'un tournoi individuel joué en 4 catégories (joueurs licenciés FLTT ou initiés au tennis de table)

- * Catégorie 1: Cycle 4 (garçons)
- * Catégorie 2: Cycle 4 (filles)
- * Catégorie 3: Cycle 3 (garçons)
- * Catégorie 4: Cycle 3 (filles)

b) Catégorie 5: Promotion

Pour tous les joueurs non-initiés (Cycles 2-4)

1) Secrétariat:

Un secrétariat sera ouvert à partir de 13.45 heures pour procéder au contrôle des licences de la LASEP.

● Pour la suite des rencontres, on considère l'arrivée des participants et on évitera si possible les rencontres entre joueurs de la même AS au premier tour.

● 6) 2) Durée du tournoi: 14h15 précises - 17h.

Le tournoi commencera même si toutes les AS ne seront pas encore présentes.

● 3) Déroulement du tournoi:

Les participants de chaque catégorie seront positionnés en file indienne. Les 2 premiers de la file joueront le premier match à la table 1, les 2 suivants le deuxième match à la table 2 et ainsi de suite.

Quand toutes les tables seront occupées les autres joueurs attendront (toujours en file) leur tour. Dès qu'une table sera libre, elle sera occupée par les 2 premiers joueurs de la file d'attente. L'arbitre du match qui vient de se terminer occupera la dernière place de la file suivi par le gagnant de la même table. Le perdant arbitrera la rencontre suivante sur la table sur laquelle il vient de perdre.

Un match se joue en 2 sets (pas de "belle"). En cas d'égalité (p.ex. 11-6, 6-11) on jouera un point décisif pour déterminer le vainqueur de la rencontre. Pour chaque set sera attribué 1 point. Les points seront marqués par un responsable du tournoi sur la fiche personnelle attribuée à chaque participant.

Chaque participant est responsable pour sa fiche du début à la fin du tournoi.

Le participant ayant le plus de points sera le vainqueur de la catégorie correspondante. En cas d'égalité de points entre plusieurs joueurs/joueuses on considère la différence entre les sets gagnés et les sets perdus. (8-0, 8-2).

En cas de nouvelle égalité on joue encore un set (pour pouvoir faire le classement)

4) Les règles de jeu de la FLTT seront appliquées.

5) Arbitrage:

Juge-arbitre du tournoi: Monsieur René Senninger, arbitre officiel FLTT.

Tout cas non prévu par le présent règlement sera tranché par le jury qui a la charge de surveiller le bon déroulement de la fête. En font partie: le président de la Commission technique et sportive, le directeur sportif responsable et le juge arbitre du tournoi. Les décisions sont prises à la majorité des voix et sont irrévocables.

La participation au tournoi implique l'acceptation du règlement de la fête.

Catégorie 5:

Promotion du tennis de table (cycle 2 à 4) pour non-initiés

Tous les licenciés LASEP du cycle 2 à 4 non-initiés au tennis de table pourront participer à la promotion du tennis de table. Il s'agit d'une initiation ludique par ateliers organisés en collaboration avec la FLTT.

Inscriptions

Catégories 1-4:

- Chaque AS peut participer avec autant de joueurs qu'elle désire.
- Sur la fiche d'inscription doivent figurer les noms des joueurs et joueuses, leur date de naissance, le numéro de la licence collective et le cycle fréquenté.
- Le nombre des participants aux catégories 1 à 4 sera limité à 120 (20 tables) ou à 100 (16 tables). Il faut cependant veiller à ce que les participants disposent de connaissances de base du jeu:
 - * service correct
 - * changement de service après 2 points.
 - * attribution correcte des points lors de l'arbitrage

Les participants qui ne remplissent pas ces conditions participeront à la "Promo".

Catégorie 5: licence de la LASEP, (cycle 2-4) pas d'autres prérequis

***Les inscriptions sont à renvoyer pour le
27 février 2014 au plus tard à l'adresse email
astrid.gros@education.lu en indiquant:***

- ***le nom de l'Association sportive***
- ***le nom du dirigeant responsable***
- ***son numéro de téléphone et son adresse électronique***
- ***les noms et prénoms des joueurs et joueuses, leur sexe, leur date de naissance, le numéro de la licence collective et le cycle fréquenté.***
- ***la discipline choisie (tournoi C3,C4 ou promotion C2-C4)***

Grousse Butzendag vun der LASEP an der Coque, Dënschdeg, den 11. März 2014

1. De grousse BUTZENDAG vun der LASEP ass fir d'Kanner aus de **Cyclen 1 an 2** (fréier Spillschoul, 1. an 2. Schouljoer)
2. De grousse BUTZENDAG vun der LASEP soll FREED machen, ons Butzen sollen d'Aventure Sport' erliewen an der grousser Arena mat ville Kanner, **mais nêt méi ewéi 450**.
3. Pro Atelier trieden ongeférer **20 Kanner** pro Grupp un mat hirem Responsablen.
4. An der Hal ginn gläichzäitech **6 Ateliers** ugebueden an déi 24 Gruppen trieden mateneen un. **All 8-10 Minuten ass e Wiessel**.
5. De Nomëttag dauert **vu 14.15 – 15.30 oder vu 15.45 – 17.00** Auer mat dem Aus- an Undinn, déi effektiv Spillzäit ass nêt méi ewéi **60 Minuten**.
6. **Laf** no dene 6 Atelieren:
 - 8 1. **Départ Cycle 1**
 2. **Départ Cycle 2**

Inscription

*Les inscriptions sont à renvoyer pour le
28 février 2014 au plus tard à l'adresse email
lea.stein@education.lu en indiquant:*

- **le nom de l'Association sportive**
- **le nom du dirigeant responsable**
- **son numéro de téléphone et son adresse électronique**
- **le nombre d'enfants et l'heure préférée (de 14.15 à 15.30 ou de 15.45 à 17.00)**

**Le transport-BUS est à organiser par vos soins,
si possible avec une AS voisine
nombre limité à 450 participants par séance**

50 Joer LASEP Multisports à Luxembourg-Ville

Jeudi, le 8 mai 2014

A l'occasion de son cinquantenaire, la LASEP prévoit d'organiser un grand événement Multisports en ville, le **jeudi 8 mai 2014**.

Les AS vont arriver en bus au Boulevard Roosevelt (arrêt Cathédrale) en vagues à partir de 13 heures. La fin de l'événement est prévue pour 17 heures. Le départ des bus se fera vers 17.15 heures au Glacis. **En principe le nombre de participants est limité à 800.**

Pour des raisons de planification et d'organisation de cet événement de très grande envergure, les inscriptions se font déjà en mois de février 2014. Le déroulement de la Journée dépendra des inscriptions et sera adapté suivant la demande. Merci de votre compréhension!

Inscription

Les enfants sont à inscrire suivant leur catégorie d'âge:

Butzen C1, Butzen C2, Débutants C3, Scolaires C4.

***Les inscriptions sont à renvoyer pour le
27 février 2014***

***au plus tard à l'adresse email info@lasep.lu
en indiquant:***

- le nom de l'Association sportive***
- le nom du dirigeant responsable***
- son numéro de téléphone et son adresse électronique***
- le nombre détaillé d'enfants du C1, du C2, du C3 et du C4***
- l'heure d'arrivée prévue du bus 13.00, 13.10, 13.20, 13.30, 13.40, 13.50, 14.00***

Rapport de la réunion de la CTS de la LASEP du lundi, 11 novembre 2013 à Strassen

Et waren do: Boever Pierre, Gierenz Steve, Grethen Michèle, Jung Alain, Krier Benoît, Marteling Maryse, Schaack Roland, Senninger Astrid, Senninger René, Serrig Jean, Stein Lea, Treis Guy, Wesquet Stéphanie

Entschëllelegt: Elcheroth Jeff, Krier Benoît

An och: Jander Tom (secrétariat général), Kuhn Nicole (secrétariat général), Sinner Jean-Paul (invité) , Steve Kimmel (CF), Marcel Rath (CF)

1. De **Rapport vun der leschter Versammlung** den 17.9.2013 gëtt ugeholl.
2. Den Tom informéiert, dass de Comité Central a senger Sëtzung vum 5.11. beschloss huet, fir dëst Joer (2013-2014) ze toleréieren, dass zu Bouneweg-Verger de Geschlechter no getrennt LASEP ugebuede gëtt. De Comité Central fënnt, dass eng Geschlechtertrennung net dem Esprit intégrant vun der LASEP entsprécht. Déi Responsabel vun der AS Lëtzebuerg hunn dorop geäntwert, dass se schon eng Léisung hunn, fir dee Problem d'nächst Joer ze behiewen.

Am Kader vun eisem Cinquantenaire ass och eng **Ausstellung mat Foto'en an Dokumenter aus 50 Joer LASEP an der City Concorde**. Vum 23.1.2014-1.2.2014 steet an dësem Kader och e **Lüneburger Stegel**, wou eis Präsenz verlaangt ass, fir de Kanner déi do laanscht kommen, Bewegungs- a Klotermeéglechkeeten ze weisen an ze erméiglechen. D' Memberen vun der CTS an dem CC kréien eng **Weiderbildung „Lüneburger Stegel“** den 11.1.2014 um Briddel, déi vum Michèle a vum Nicole gehale gëtt.

Och am Kader vum Cinquantenaire ass den 8.5.2014 e groussen **Multi-Sports-Dag an der Stad Lëtzebuerg** geplant. Et gouf eng éischte Entrevue mat de betraffenen Servicer vun der Stad Lëtzebuerg. Och hei den Opruff un d'Kollegen vun der CTS fir sech ze mellen, fir eng Hand mat unzepaken.

De Comité Central huet och gemengt, dass de Wonsch vun all Directeur sportif, vun all Comités-Member, vun all laangjärege Fräiwöllegen a vun all Ancien fir bei de Sportsfester ze hëllef, gläichermaossaen ze respektéieren an ze honoréieren ass.

3. D' Michèle zielt eis vum **Young Walkers' Day zu Veianen** (17.10.). 290 Kanner a 35 Dirigeants aus 12 AS sinn de schwéieren Wee vun der Buerg bis erop op de Niklosbierg gewandert an hunn owes bestëmmt gutt geschlof.

De **Cross National**, eng éischte Kéier an den Däichwisen zu Ettelbréck, (24.10.) war mat 420 Kanner an 48 Dirigeants aus 22 AS ganz gutt besicht. Et gouf och fir d' éischte eng Course fir déi ganz Kléng, déi déi 500 m mat grousssem Elan gerannt sinn. D'nächst Joer kréien och bei hinnen déi 3 éisch eng Medaille.

4. D'Léa organiséiert d'**Butzendeeg** a 5 Halen op 3 verschidden Deeg (19./21./26.1.) Mär schécken e puer Leit vun eis mat op déi Plazen fir eng Hand mat unzepaken.

5.6.7. Beim **Indoorfussball** kënnt nees d' Iddi op e Maximum un Ekippen d' Méglechkeet ze ginn fir un engem Tournoi deelzehuelen. Aus finanziellen Grënn hu mär eis d' lescht Joer op eng Finalronn pro Kategorie limitiéert gehat. De Bustransport fir de Fussball gouf awer d' lescht Joer integral vun der FLF iwwerholl: e grousse Merci un si. Wann elo méi Ekippen sech bei den Débutants a bei de Meedercher mellen, da versichen mär 2 Halen ze organisiéieren. De Jhang kann dobäi op de Jean-Paul an d' Hal aus dem Préizerdaul zielen. D' Scolaires spilleren zu Kielen (12.12.), d' Débutants am Gymnase vun der Coque (17.12.) an eventuell am Préizerdaul (19.12.), an d' Meedercher um Belair (14.1.) an eventuell am Préizerdaul (16.1.).

8. Eisen **Kongress** zu Biirmereng (7.11.) hat e gudde Verlaf. 6 AS waren leider net vertrueden.

9. Am Divers leeën mär scho fest ween aus der CTS bei der **Freed mat Liichtathletik** (21./28.1.) mathelleft. Och eis Memberen aus dem CC gi gefrot a wéi all Joer brauchen mär nach weider Fräiwölleger fir den Oflaf vun dëser grousser Manifestatioun an der Coque ze garantéieren. De Jeff këmmert sech wéi üblech ém d' Aussichten vun den Atelier'en an d' Anhalen vun de Regelen.

Vun der **FLTRI** gëtt et eng Ufro fir eis Schwammspiller mat enger Duathlonpromo ze verbannen. De Guy setzt sech mat der Federatioun a Verbindung fir wieder Detailer ze kucken.

De Roland kuckt mam Centre de Formations Continues Widong eng Weiderbildung fir eis Dirigeants iwver „**Notfälle im Schulsportalltag**“ op d' Been ze stellen.

An der fräier Aussprooch mierken mär dat nach méi AS deelweis getrennten Gruppen fir Jongen a Meedercher hunn an eng Rei Memberen vun der CTS fannen dat och muenchmol duerhaus vu Virdeel souwuel fir d' Meedercher wéi fir d' Jongen, zemoools bei de Groussen. Et gëtt och d'Meenung dat een do déi eenzel AS soll je no hiren Specificitéiten decidéieren loossen.

De Steve Kimmel an de Marcel Rath aus dem CC machen eng ganz opschlossräich Presentatioun iwver d'Präsenzen vun den AS bei eisen Sportsfester. Dës Donneeën sollen eis an Zukunft hëllefen all AS un eise Sportsfester ze interesséieren an eis Finanzen nach besser anzesetzen. Cf rapport Comité Central 5.11.2014. - Bilan des présences aux fêtes sportives.

(Wat eis Sportsfester ugeet, fënnt d' CTS et normal dat fir d'éischt déi disponibel Memberen aus der CTS an aus dem CC sollen agesat ginn. Wann d'Zuel vun deene Leit net duer geet, gräifen mär ganz gären op eis Anciens a laangjäreg Fräiwölleger zeréck.)

Déi **nächst Versammlung vun der CTS** gëtt festgeluecht op de **Mëttwoch, 4.12.2013 um 18.30 Auer** an der Maison des Sports zu Stroossen.

Roland Schaack



Rapport de la réunion de la CTS de la LASEP du mercredi, 4 décembre 2013 à Strassen

Et waren do: Boever Pierre, Gierenz Steve, Grethen Michèle, Jung Alain, Marteling Maryse, Schaack Roland, Senninger Astrid, Senninger René, Serrig Jhang, Stein Lea, Treis Guy

Entschällegt: Krier Benoît, Wesquet Stéphanie

- An och: Jander Tom (secrétariat général), Kuhn Nicole (secrétariat général), Sinner Jean-Paul (invité)
- 1. De **Rapport vun der leschter Versammlung** gëtt den 9.12.2013 am CC beschwatt.
- 2. Den Tom informéiert: All Bréiwer, Schrifftstécker an och d' Distributioun fir d'Sportfester mussen iwwer d' Sekretariat goen.
- 3. D' Lea ass frou iwwer de Succès vun eisen Butzendeeg (19./21./26.11.). A 5 Halen am ganze Land waren 746 Kanner aus 30 AS ugemellt.
- 4.5.6. De Jhang stellt den Oflaf vun de Fussballfester an der Hal vir. 20 Ekippen bei den Scolaires sinn zu Kielen (12.12.), 16 Ekippen bei den Débutants am Gymnase vun der Coque (17.12.) an 11 Ekippen bei de Meedercher am Préizerdaul (14.1.).
- 7. De Jeff stellt den Oflaf vun der Freed mat Liichtathletik an der Coque vir (21.1./28.1.) a märs beschwätzen den Organigramm.
- 8. Am Divers schwätzen märs iwwer d' Aktivitéiten am Kader vun eisem Cinquantenaire.

Déi **nächst Versammlung vun der CTS** gëtt festgeluecht op den **Donnësch-den 16.1.2014 um 18.30 Auer** an der Maison des Sports zu Stroossen.

Roland Schaack

Rapport de la réunion du CC de la LASEP du lundi, 9 décembre 2013 à Strassen

Présences: HEINEN Simone, JANDER Tom, KIMMEL Steve, KINTZELE-MAJERUS Simone, KUHN – DI CENTA Nicole, RATH Marcel, SCHAACK Roland, SCHEIDWEILER Marc, SERRIG Jhang, WESQUET Stéphanie.

Communication du président

Simone Heinen évoque les changements politiques qui concernent le MENFP, ministère de tutelle de la LASEP. Elle propose de demander un rendez-vous en vue d'une réunion avec le nouveau Ministre, Monsieur Claude Meisch et son Secrétaire d'Etat Monsieur André Bauler, afin de présenter la LASEP avec tous ses atouts et de confirmer la position de la LASEP parmi les autres acteurs scolaires et périscolaires. La demande devra se faire encore en décembre, l'entrevue qui sera préparée à la prochaine réunion du Comité Central, pourrait être programmée pour fin janvier 2014.

Informations du secrétariat général

- Tom Jander présente les noms de trois intéressés à être cooptés au Comité Central. Après une discussion bien animée, il est procédé à un vote en deux phases. 8 membres du Comité Central se sont prononcés pour la cooptation de Carole Resslinger et de Carole Stoos (deux abstentions) et 7 membres du Comité Central se sont prononcés pour la cooptation de Steve Gierenz, membre actuel de la CTS, comme assesseur à la CTS (trois abstentions). A cette occasion, il a été retenu que les nominations en 2010 et en 2012 de Jean Serrig comme directeur sportif du Football sont contraires à l'article 19 des statuts de la LASEP. Un directeur sportif ne peut pas être membre du Comité Central. Monsieur Serrig devra choisir une mission parmi les deux en vue d'un prochain mandat. En fonction de ce choix, le poste non occupé par Jean Serrig sera déclaré vacant.
- Il a été retenu que les tâches suivantes font objet de la mission du secrétariat général :
 - la distribution des organigrammes des fêtes sportives aux membres de la CTS et du Comité Central ainsi qu'à toute autre personne concernée.
 - la distribution des plans de jeux, respectivement des horaires des fêtes aux dirigeants
 - la rédaction et l'envoi de toute lettre adressée à une institution officielle telle que par exemple ministères, administrations communales et fédérations.
- Il a été souligné que l'adresse de facturation devra toujours être celle du secrétariat général, ceci pour garder une comptabilité sans faille par rapport au contrôle financier.
- Le secrétariat général présentera la LASEP à la commission des sports de la commune de Rambrouch en date du 12 décembre 2013, ceci en vue d'un redémarrage de l'AS Rambrouch.
- La section de Roeser sera obligée par écrit de communiquer les numéros de téléphone des enfants sur la licence collective.
- L'AS Schieren a été nouvellement démarrée. Le responsable est Monsieur Cédric Grosch.

- Quant à la séparation des sexes évoquée lors des deux dernières réunions du Comité Central, Nicole Kuhn – Di Centa rappelle l'article 4 de la loi scolaire du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental qui dit que l'enseignement est commun aux filles et aux garçons. Une séparation systématique des sexes lors de l'inscription à la LASEP est donc impossible. Or il est évident qu'un dirigeant peut néanmoins proposer ponctuellement des activités séparant filles et garçons.
- Nicole Kuhn – Di Centa informe d'un souci déjà réglé entre dirigeant et parents d'enfant à Lorentzweiler lors d'une entrevue le vendredi 29 novembre 2013, et d'un problème d'organisation interne à Mersch qui sera traité lors d'une réunion de concertation avec les concernés et le secrétariat général le 19 décembre 2013 à Mersch.
- Il sera rappelé au prochain Bio que pour des raisons de responsabilité et d'assurances, tous les déplacements officiels avec les licenciés de la LASEP sont à effectuer impérativement par bus ou minibus à charge de la LASEP.

Cinquantenaire

- Tom Jander présente le projet définitif du timbre postal de la LASEP apprécié par les membres du Comité Central.
- Les panneaux de l'exposition à la Concorde seront finalisés avant le 18 décembre 2013. L'exposition sera célébrée le 23 janvier 2014 par un vernissage lors duquel Simone Heinen dira un mot de bienvenue, l'ensemble de saxophones «Böf's » fera l'encadrement musical et le Shopping Center City Concorde offrira le verre d'amitié.
- Une réunion de concertation avec certaines fédérations en vue de l'organisation du grand événement multisports en Ville aura lieu le lundi 16 décembre 2013. La participation à cet événement d'envergure est limitée à 1000 licenciés.
- La séance académique du 24 avril 2014 ne devra en aucun cas durer trop longtemps. Elle contiendra bien évidemment un bref volet historique.

Bilan du Congrès ordinaire du 7 novembre 2013

Le Congrès durait trop longtemps suite à certaines interventions surchargées. La remarque concernant le matériel sportif lors du brevet sportif a été qualifiée comme déplacée à cet événement. La mention de deux personnes prêtes à aider la CTS a troublé certains auditeurs.

Dans ce contexte, Monsieur Jhemp Sinner a été nommé membre de la CTS de façon unanime. Le Comité Central exprime la demande à la CTS de favoriser davantage les activités sportives innovatrices.

Il s'ensuit un échange prolongé d'arguments et de points de vue quant à la nomination de personnes qui ne font pas partie de l'enseignement fondamental. Or le Comité Central ne procèdera pas à une telle ouverture.

Rapport de la réunion de la CTS du 11 novembre 2013

Roland Schaack informe du déroulement du Young Walkers' Day plus exigeant que d'habitude et du Cross National à Ettelbruck en proposant de prévoir une médaille pour les vainqueurs du cycle 1 pour la prochaine édition. Il décrit la mise en œuvre du Butzendag avec toutes ses organisations locales et informe du projet de rempla-

cer des jeux aquatiques pour les cycles 3 et 4 par une activité en collaboration avec la FLtri ciblant davantage la combinaison de la course à pied et de la natation, ceci sur demande de la FLtri.

- Les tournois de Football indoor ont été organisés sans éliminatoires.
- La formation continue de premiers secours face aux blessures de sports aura lieu pendant deux samedis du mois de mai. Le nombre de participants sera limité à 18 par journée de formation.

Avant sa publication au BIO, le rapport de cette réunion devra être reformulé concernant les informations du secrétariat général, certaines remarques du président de la CTS ainsi que l'analyse des fêtes sportives de l'année 2012-2013 faites par Messieurs Marcel Rath et Steve Kimmel, membres de la Commission des Finances respectivement. du Comité Central, ceci avec les conclusions et recommandations y afférentes.

Rapport de la réunion de la CF du 2 décembre 2013

- Les AS qui organisent un après-midi Butzen seront remboursées sur présentation des factures des ravitaillements. Ce modus remplace le paiement d'une avance se référant au forfait de 2 euros par participant. Le Comité Central donne son accord à ce changement.
- Il est retenu que lors de la nouvelle formation initiale de la LASEP
 - un seul stagiaire est admis par séances de stage.
 - le stage devra se dérouler en deux phases de six séances dans deux AS différentes.
 - le stage devra se faire dans deux cycles différents.
 - le total du nombre de stagiaires d'un patron de stage n'est pas limité.
- Cette formation initiale débutera en cours de l'année scolaire 2013-2014.
- Nicole Kuhn – Di Centa informe du jugement de la Cour de cassation du 4 juillet 2013 concernant les heures supplémentaires régulières en congé de maladie. Le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse est en train d'examiner le dossier et ses suites.
- Le contrôle des décomptes par la Commission des Finances se fera le 13 février 2014.

Affaires de dernière minute

Le Comité Central décide la participation de la LASEP au COSL Spillfest. Comme les années précédentes, la CTS s'occupera de l'organisation d'un atelier sportif et ludique.

Lors de la prochaine réunion du Comité Central les points suivants seront à l'ordre du jour :

- Rapport de la réunion de la CTS du 11 novembre 2013
- Rapport de la réunion de la CTS du 4 décembre 2013
- Bilan des réunions des secrétaires à Kopstal
- Préparation de la réunion avec Monsieur le Ministre Claude Meisch.

La prochaine réunion du CC aura lieu le lundi, 13 janvier 2014 à 18.00 heures à la Maison des Sports à Strassen.

ALL ABOUT PRINTING



2, rue Léon Laval Z.A. am Bann
L-3372 Leudelange
Tél.: 26 380-1
info@ck-online.lu
www.ck-online.lu



KONICA MINOLTA



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



voyages

emile weber

www.voyages-weber.lu

éischtklasseg reesen